



A La Poste les profits avant la santé des agents

Nos dirigeants ont le sens du timing. Le jour où Macron annonce que le confinement durera jusqu'au 11 mai La Poste annonce qu'elle augmente son activité. Ouverture de 5 000 bureaux à partir de fin avril passage de 3 jours travaillés à 4 jours pour le courrier. **Chez nos managers la notion de service public n'est qu'un alibi pour faire du business au détriment de notre santé et de celle de nos proches !**

Depuis le début de l'épidémie il n'y a eu aucune concertation entre les organisations syndicales et les directions. Paris décide et localement, servilement, les directeurs-trices appliquent. Si il y a eu réduction du temps de travail, présence de masques de gel hydro alcoolique et quelquefois des gants, c'est parce que dans de nombreux centres les agents ont utilisé leurs droits de retrait, des droits d'alerte CHSCT ont été posés par des représentants du personnel et l'inspection du travail est intervenue.

Sur Europe 1 le 9 avril 2020, Philippe Wahl, PDG de La Poste s'est livré à une longue interview. Il s'est félicité de l'explosion du nombre de colis pendant la pandémie de coronavirus : « *même au milieu de la période de Noël il n'y a jamais eu autant de réceptions de colis en boîtes aux lettres* ». **Voilà la seule raison pour laquelle nous repassons à 4 jours de distributions, le trafic augmente notre sécurité ils n'en ont rien à faire.**

Cyniquement Les directeurs-trices font pression pour qu'un maximum d'agents reprennent le travail. Remise en cause des temps partiel, demande dans le cadre des arrêts pour garde d'enfants, d'une attestation de l'employeur du conjoint, menace de contrôle des agents de la CPAM (qui sont confinés!!!) etc... Tout cela est illégal !!!

Suite à un jugement perdu par La Poste, elle doit évaluer sérieusement les risques liés au Covid 19. Mais elle doit aussi recenser les activités postales essentielles et non essentielles à la nation. Le jugement lui impose de le faire avec les Représentants du personnel au CHSCT, les organisations syndicales et le personnel, la DSCC Isère pays de Savoie n'applique pas ce jugement et se met là aussi dans l'illégalité.

Nous sommes attachés au service public et les postier.e.s sont fier.e.s de rendre service aux usagers pour des opérations. **Mais nous sommes consternés de constater que La Poste continue de faire prendre des risques à la population et aux postier.e.s pour livrer des publicités, des moules à cakes ou la dernière paire de baskets à la mode.**

Les organisations syndicales CGT, FO, et SUD s'opposent au retour du travail à 4 jours par semaine. Dans le cadre de l'épidémie de Covid 19 aucune raison de santé ne le justifie. Pour réduire la durée d'exposition au virus (la norme édictée par le gouvernement et le confinement !) **il faut réduire au maximum le temps de travail, c'est pour cela que nous ne devons distribuer que ce qui est essentiel.**

Les organisations syndicales, les CHSCT, les agents doivent être réellement impliqués dans l'organisation du travail pour réduire au maximum les risques. Que la direction soit transparente sur les suspicions de cas de Covid 19 (information des RP et OS).

Aujourd'hui nos directeurs-trices ont du service public plein la bouche, pourtant nous sommes une Société Anonyme avec 34% d'action encore détenue par l'État. Si nous sommes essentiel à la nation, il faut qu'ils arrêtent de détruire les emplois, de supprimer des postes de travail, des tournées en permanence. **Nous devons donc être renationalisé et l'ensemble du personnel ,quelque-soit sont statut, doit être titularisé !**